constituer un avocat contre Mme Sarah Bernhardt. Aucune force humaine ne pourrait m'obliger à me défendre contre elle. Vous parlerez donc seul. Il me suffit d'avoir expliqué à ma grande amie la nécessité où je me suis trouvé un moment de laisser tirer des images de mon œuvre. Devant tout autre, je maintiendrais un principe qui intéresse tous les confrères ; mais devant elle, je m'incline comme ils feraient tous.

» Je déclare que ce qu'elle veut est toujours bien. Je lui abandonne, si en dédommagement peut satisfaire ses avocats, la totalité de mes droits sur ces représentations cinématographiques qui la tourmentent, et je baise avec respect et reconnaissance ses doigts, entre lesquels une assignation garde pour moi la grâce d'un lis. »

Ce n'est pas un mandarin chinois, qui s'exprime avec cette affectorie, c'est M. Edmond Rostand.

M. POINCARÉ NE VA PAS A ROUEN

En raison de la crise ministérielle, M. le président de la République ne pourra se rendre demain à Rouen, où il devait présider les fêtes du concours national et international de l'Union des Sociétés de tir et la fête hippique organisée par l'Union des Sociétés de tir.

Le président de la République sera représenté par M. Noulens, ministre de la Guerre.

Rouen, 8 juin. — C'est dans une ville déjà tout ornée de drapeaux et d'oriflammes en l'honneur de la visite du chef de l'Etat, qu'est parvenue la nouvelle que le président de la République, rappelé à Paris par la continuation de la crise ministérielle, avait contremandé son voyage dans la Seine-Inférieure. Cette nouvelle a causé partout une très grande déconvenue.

M. Brésil, préfet de la Seine-Inférieure, s'est concerté avec MM. Lebiond, sénateur, maire de Rouen, et Nibelle, député de la circonscription : tous trois ont décidé de tenter auprès de M. Poincaré une démarche afin de le faire revenir sur sa détermination.

Les représentants du département sont donc partis à 3 h. 30 à destination de Paris et ils le présenteront à 5 heures à l'Elysée.

Echos parlementaires

L'ACTION LIBERALE

Le groupe de l'Action libérale s'est réuni sous la présidence de M. Piou.

Après examen de la situation politique, le groupe a étudié les problèmes financiers qui vont se poser devant les Chambres.

M. Piou en a fait un exposé très complet.

Le groupe a décidé d'élaborer dans le plus bref délai un programme positif, suivant le principe posé l'année dernière par ce groupe de demander une contribution exceptionnelle à la richesse acquise.

MM. Dutreil, J. Dansin et Claude Cochin ont été chargés de présenter un rapport provisoire.

POUR LA R. P.

Le bureau du groupe de la représentation proportionnelle s'est réuni sous la présidence de M. Charles Benoist. Il a examiné sous quelle forme il pourrait le mieux réaliser la proportionnelle exacte, afin de soumettre très prochainement une proposition au groupe.

POUR LA REVISION DE LA CONSTITUTION

Répondant à la convocation de MM. Jules Roche et Maurice Spronck, une cinquantaine de députés viennent de former un nouveau groupe à la Chambre. Leur but est d'obtenir la revision de la Constitution.

Le nouveau groupe sera composé de tous les députés républicains démocrates considérant comme un appel, pour mettre fin à la confusion des pouvoirs, de reviser la Constitution, conformément aux principes essentiels d'une République et d'une démocratie : la « garantie » des « droits naturels » des citoyens et de la souveraineté de la nation.

De nombreux députés ont manifesté l'intention de se faire inscrire au nouveau groupe.

Le Comité Mascuraud contre la rue de Valois

Nous avons appris de la meilleure source, dit l'*Echo de Paris*, que le Comité Mascuraud avait officiellement et définitivement rompu toutes relations avec le Comité de la rue de Valois.

L'attitude et les exigences des radicaux unifiés deviennent telles que ceux qui, jusqu'alors, n'avaient pas paru s'alarmer outre mesure, aujourd'hui prennent peur et s'empressent de se séparer de gens aussi compromettants. Le régime des suspects restaurés rue de Valois n'est pas du goût de tout le monde. La scission dans le parti radical est donc déjà commencée. Il est probable que, d'ici peu, elle s'accentuera.

Le refus de M. Bourgeois de faire partie d'un Cabinet qui n'accepterait la loi de trois ans qu'avec restriction, est d'ailleurs particulièrement significatif. Il en dit long sur l'état d'esprit actuel de certains chefs du parti radical. Ce refus est d'autant plus significatif que, ne l'oublions pas, le sénateur de la Marne est président d'honneur du Comité de la rue de Valois. Les farouches doctrinaires du radicalisme unifié — qui, en fait, ne sont que les séides de M. Caillaux — vont-ils maintenant exclure leur président d'honneur du parti républicain ? Désormais tout est possible.

L'anarchie albanaise

Les Malissores refusent de marcher

Le roi a donné ordre vendredi aux gendarmes et aux Malissores de marcher contre les insurgés, mais cet ordre dut être contremandé, une partie des Malissores ayant refusé de combattre.

La position du roi est, de ce fait, considérée comme ayant beaucoup empiré.

Le prince visite les positions fortifiées

Durazzo, 5 juin. — Le prince, accompagné du colonel Thomson et du capitaine Armstrong, a visité aujourd'hui les positions fortifiées. Le colonel Thomson a été chargé d'organiser les forces armées albanaises. Le général Deveer part en congé pour les Pays-Bas.

La panique à Durazzo

La proclamation de l'état de siège a été motivée par la crainte d'un mouvement insurrectionnel en ville. Déjà, il y a trois jours, Ragh bey, le chef de la police, avait été arrêté. Aujourd'hui, Ragh bey a été envoyé à Valona, et l'on a procédé à l'arrestation de sept habitants de Durazzo.

La circulation dans les rues est interdite après 10 heures du soir.

Ces mesures ont eu pour résultat d'effrayer la population, et un véritable exode a déjà commencé. Toute la journée, de nombreux habitants se sont embarqués à destination de Valona et de Brindisi.

Les orthodoxes se montrent les plus effrayés et ils partent en masse.

La Société de navigation a reçu vendredi près de 500 000 francs de dépôts effectués par les fugitifs.

On voit par ces faits la répercussion défavorable des derniers événements sur la vie économique de la capitale. Dans le centre du pays, la situation est encore pire.

Le bruit court en effet que les rebelles se seraient emparés à Tirana, dans les magasins d'Essad pacha, des vingt canons que celui-ci aurait ramenés de Scutari.

On dit que le prince de Wied établirait sa résidence à Scutari.

La guerre civile imminente

Londres, 6 juin. — Une dépêche de Durazzo au *Daily Telegraph* fait prévoir, comme très prochain, le commencement de la guerre civile.

M. ROOSEVELT EN FRANCE

Le président Roosevelt, accompagné de sa fille, Mme Longworth et de son neveu, a débarqué à Cherbourg, vendredi soir, à 11 heures.

Il est parti à 11 h. 9, par train spécial, pour Paris, où il est arrivé ce matin.

Il se rend à Madrid pour assister au mariage d'une de ses filles avec l'ambassadeur des Etats-Unis en Espagne.

Nouvelles de l'étranger

ANGLETERRE — On connaît la suffragette de Buckingham

La jeune femme qui s'est livrée à une manifestation à la réception de gala donnée jeudi soir par le roi et la reine à Buckingham palace est miss Mary Blomfeld. C'est la fille d'un architecte royal et la petite-fille d'un évêque anglican de Londres.

La qualité de la manifestante ne fait, bien entendu, qu'augmenter le scandale, et l'autorité se demande comment il sera possible d'empêcher de telles scènes de se reproduire. Miss Blomfeld était en effet porteuse d'une invitation régulière et elle avait déjà été présentée à une réception antérieure.

IRLANDE — Nouvelles armes contre l'Ulster

Une goélette a débarqué, vendredi, en plein jour, dans le port de Belfast, 6 000 fusils Mauser, que des volontaires ont déchargés et emportés dans des camions, sans que les autorités se doutassent qu'il s'agissait de fusils destinés à l'Ulster.

Çà et là

Morts d'hier

Le prince Raymond-Amédée de Broglie, 84 ans, au château de Vaubadon (Calvados). — M. Domergue, commandant en retraite, officier de la Légion d'honneur, à Paris. — Sir Douglas Straight, ancien directeur de la « Pall Mall Gazette », membre du Parlement anglais de 1870 à 1874. — M. Jules Troubat, 78 ans, qui fut le secrétaire et le légataire universel de Sainte-Beuve.

Noces d'or du professeur Gustave Planeix

Grande fête aujourd'hui à l'« Institut agricole » de Beauvais, à l'occasion des noces d'or de M. Gustave Planeix qui vient d'accomplir ses cinquante années de professorat. Une messe solennelle d'actions de grâces a été célébrée à son intention à l'issue de la cérémonie.

Une quantité d'anciens élèves, ayant à leur tête, M. Paul Blanchenain, ont adressé au maître vénéré l'hommage de leur profond respect et de leur affectueuse gratitude. Un grand banquet où plusieurs toasts ont été portés a clôturé cette belle réunion de famille. (D. P.)

Autres noces d'or

Les anciens élèves du pensionnat Saint-Joseph de Toulouse, au nombre de 130, se sont réunis le dimanche et le lundi de la Pentecôte, à Les (Val-d'Aran), pour célébrer les noces d'or du Pr. Lézanes-Marie, qui, pendant un demi-siècle, a façonné l'intelligence et le cœur de milliers et de milliers d'enfants.

Après la présentation des vœux au jubilaire, un banquet a réuni les Frères et les anciens élèves.

Le lendi fut célébrée une messe d'action de grâces.

*

A Silly (Oise), les époux Abel Gueulle, propriétaires, dont le mari fut longtemps maire de la commune, viennent de célébrer leurs noces d'or.

A la mairie, ils reçurent un objet d'art offert par le Conseil municipal, puis assistèrent à la grand'messe chantée à l'église où M. l'abbé Bertrand prononça une touchante allocution. Un banquet réunit ensuite les vieux et les jeunes des deux familles, et les pompiers de la commune burent à leur santé un vin d'honneur. (D. P.)

Échos de partout

Les catholiques belges préparent une grande manifestation qui aura lieu à Louvain en l'honneur de M. Poullet, ministre des Sciences et des Arts, et de M. Schollaert, président de la Chambre, à l'occasion du vote de la loi scolaire.

Le 27e Congrès de la Société d'économie sociale d'œuvre, ce soir, à Paris, et durera jusqu'au 12 courant.

La ville de Blois vient d'être instituée légataire universelle par M. Thomas, ancien contrôleur des contributions. La fortune de M. Thomas s'élève à 800 000 francs.

Le Conseil d'administration des verreries de Carmaux (usine Sainte-Clotilde), porte à la connaissance de ses 1 000 ouvriers le tarif qu'il met en vigueur.

MORT DE M. GABRIEL FERRIER

Nous apprenons la mort de l'artiste peintre Gabriel Ferrier, membre de l'Institut, décédé subitement à son domicile, 18, rue du Général-Appert.

Né à Nîmes le 28 septembre 1847, Gabriel Ferrier remportait dès 1872 le Grand-Prix de Rome. Ses succès artistiques furent nombreux. Citons sa décoration de la nouvelle Sorbonne, les plafonds qu'il peignit à l'Hôtel de Ville, aux théâtres de Nîmes et de Monte-Carlo. Parmi ses tableaux : *Douleur*, au musée du Luxembourg ; les *Mères maudissent la guerre*, au musée d'Anvers ; *David vainqueur de Goliath*, au musée de sa ville natale. Son œuvre compte de nombreux portraits des princes Victor et Louis Bonaparte, des enfants du duc de Chartres, de Gaston Boissier, du pape Pie X, de M. Ribot, de M. Jules Cambon.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE TROYES

Le Conseil municipal proportionnaliste de Troyes s'est réuni pour procéder à la nomination d'un adjoint en remplacement de M. Philbois, socialiste unifié, élu député.

Cinq tours de scrutin n'ont donné aucun résultat.

Des cris de : « Démission ! » se sont élevés dans le public, et les élus socialistes ont quitté en bloc la salle des séances.

La nomination de l'adjoint a été remise à une autre séance.

Les Congrès

L'Association générale des P. T. T.

Le Congrès de l'Association générale des P. T. T. a examiné les rapports présentés sur les conditions matérielles du personnel.

Plusieurs vœux ont été adoptés, dont voici les principaux : pensions au veuve des veuves et des orphelins ; extension aux colonies de la loi sur les associations permettant aux agents des P. T. T. de former un groupement ; fusion des cadres de l'Algérie et de la métropole ; application des règles de droit commun concernant l'hygiène, à tous les agents ; application du repos hebdomadaire et la nomination d'une Commission nationale chargée d'établir un projet de réorganisation complète des services.

La propriété bâtie

Deux vœux principaux ont été adoptés dans les séances d'hier :

Le premier demande au Sénat de repousser, conformément aux décisions de sa Commission, le projet Steeg, voté par la Chambre, obligeant les propriétaires à payer à leur locataire un intérêt de 5 % pour les loyers payés d'avance.

Le second regrette le projet de dégrèvement de l'enclosle fortifiée de Paris, Mr Guérin, avocat à Paris, s'est élevé contre le projet du jury spécial d'expropriation, composé de sept membres, dont M. Perricaud, député, a dit :

« Cette Commission, d'ordre purement administratif, constituerait un organe d'expropriation singulièrement suspect et un élément de socialisation particulièrement dangereux pour l'avenir. »

Le Congrès, à la suite de cet exposé, s'est prononcé en faveur du maintien du jury des expropriations, et a repoussé la constitution de la Commission spéciale dont on voudrait essayer à Paris, quitte à en généraliser l'emploi par la suite.

De même, les congressistes se sont élevés contre l'intention de faire payer une indemnité de plus-value aux propriétaires dont les immeubles sont situés à moins de 250 mètres des fortifications, lorsque celles-ci seront remplacées par des espaces libres, terrains de jeux, etc.

Le Congrès de bienfaisance privée

Montpellier, 6 juin. — La dernière journée comporte une assemblée plénière devant laquelle est exposé le rapport de M. Jean Monod, inspecteur adjoint au ministère de l'Intérieur, sur l'assistance aux familles nombreuses.

Cette question provoque une discussion très animée, puis le Congrès renvoie aux Commissions compétentes un certain nombre de vœux et adopte les conclusions du rapport de M. Monod, ainsi que celles de l'intéressant rapport du docteur Grasset sur le double devoir social d'assistance et de défense vis-à-vis des maladies que leur état rend dangereuses pour la société. (D. P.)

Le IIIe Congrès des mutualistes de l'Ouest

Lorient, 6 juin. — La 3e Coegrès mutualiste de l'Ouest s'est ouvert ce matin sous la présidence de M. Guist'hau, ancien ministre. M. Levelin, maire, a ouvert le décoce et souhaitant le bienvenue aux délégués.

La grosse question discutée ce matin concernait les relations à entretenir avec le corps médical. Elle a donné lieu à une longue discussion qui s'est terminée par un vœu en faveur du libre choix du médecin par les mutualistes et pour le développement des pharmacies mutualistes. (D. P.)

L'Assemblée générale de l'Œuvre des Cercles

Sous les présidences successives de MM. de Pontbriand, sénateur, et de M. le baron de Villebois-Mareuil, la séance qui s'est tenue vendredi après-midi a été consacrée à l'examen de diverses questions d'ordre agricole. En un excellent rapport, M. de Villebois-Mareuil a insisté sur la nécessité pour les Syndicats agricoles de se préoccuper moins exclusivement de questions d'ordre matériel. Qu'ils aient le hardiesse de se montrer religieux, non pas seulement dans le recrutement de leur direction, ce qui est insuffisant, mais dans leurs actes. L'expérience prouve que les inconvénients, qu'on ne cesse de faire valoir, qu'il y aurait peur les Syndicats agricoles à s'affirmer catholiques n'existent pas : au contraire, il y aurait grand avantage religieux et social à adopter une attitude contraire et à multiplier notamment pour l'élite de leurs membres, les retraites fermées, les contacts avec le prêtre, à instituer des fêtes coopératives à l'église, à créer partout des conférences, etc...

M. l'abbé Pétere, le si zélé apôtre du Syndicat de la Champagne, a précisé de la plus heureuse façon le rôle des aumôniers agricoles, les fonctions matérielles, mais surtout les fonctions morales et sacerdotales qu'ils doivent assumer au sein du Syndicat. Il montra la fécondité de l'œuvre nouvelle qui vient de grouper les aumôniers agricoles pour leur permettre de s'entretenir périodiquement de leurs soucis communs.

La discussion qui suivit et à laquelle prirent part outre les deux rapporteurs MM. le général Meseonnier, de Bagnot, Normand d'Authon, de Quersieux, du Roscoat, et M. l'abbé Outhers prouva, une fois de plus, la merveilleuse vitalité des Syndicats et des œuvres agricoles en général et l'opportunité qu'il y aurait à les orienter dans un sens plus nettement catholique. On traita aussi la grave question des domestiques ruraux ; on discuta des moyens propres à écarter d'eux le péril révolutionnaire. Il faut les grouper, créer des institutions qui améliorent leur situation matérielle et morale, notamment des Offices de placement, des Mutualités, des Cercles d'études, étendre en un mot à la France entière, les méthodes de l'Association des jeunes domestiques du Forez, en prenant soin cependant de les adapter aux besoins de chaque région. Nul problème aujourd'hui ne mérite davantage l'attention des propriétaires ruraux.

Après cette très intéressante séance, les aumôniers des organisations affiliées à l'Œuvre des Cercles se sont réunis sous la présidence de M. l'abbé Véron, aumônier général, pour un échange d'idées.

*

La très intéressante séance de samedi matin, que présidait M. Toussaint, a été consacrée à la question de l'apprentissage. Avec une parfaite clarté, M. Toussaint a exposé l'état du problème et les initiatives prises, tant par les pouvoirs publics que par les organisations professionnelles ou autres. L'enseignement professionnel donné dans certaines écoles libres, les moyens employés par des patrons ou des groupements de patrons pour créer des apprentis, en encore le concours apporté à cette œuvre si nécessaire par des Syndicats catholiques, notamment par les Syndicats féminins de la rue de l'Abbaye, les projets mis en avant pour subventionner l'apprentissage, furent tour à tour examinés par le rapporteur, qui conclut en affirmant le devoir des professionnels de prendre la tête du mouvement.

M. Perrin fit une remarquable communication sur une institution issue, grâce à lui, de la dernière assemblée de l'Œuvre des Cercles. Il s'agit de l'Office central de l'apprentissage créé 308, rue Saint-Honoré, avec la collaboration des patrons catholiques groupés dans les Unions fédérales. Cet Office se propose d'aider par tous les moyens les œuvres et les personnalités qui se dévouent à la cause de l'apprentissage, d'encourager les initiatives déjà prises et d'en susciter de nouvelles. Beaucoup sont pleines de bonnes intentions ; ils n'auront qu'à s'adresser à l'Office central pour préciser leurs idées et mettre utilement leurs projets à exécution.

On revint ensuite à l'examen des divers moyens déjà employés pour remédier à la crise de l'apprentissage. Signalons ici un très intéressant rapport de M. l'abbé Claude Bernard sur l'Institut catholique des arts et métiers de Lille dont les succès ne se comptent plus et que nos lecteurs connaissent trop bien pour que nous y insistions davantage. Enfin, M. Rondelet, se plaçant au point de vue du père de famille, préconise l'abitente de l'école et des Associations professionnelles de catholiques pour provoquer l'ouverture de centres techniques de préapprentissage, embryon d'un renouveau professionnel sérieux, où l'enfant sera éclairé sur sa vocation et préparé à l'exercice d'un métier.

Après cet exposé de tous points excellent, M. Toussaint résuma les enseignements de séance sur lesquels nous aurons sans doute l'occasion de revenir.

Cet après-midi, on étudie quelle doit être l'action de l'Œuvre des Cercles sur la formation professionnelle des femmes et des jeunes filles.

Echos religieux

L'ordination à Issy

Ce matin a eu lieu à Issy le cérémonie toujours si belle de l'ordination de la Trinité.

S. Em. le cardinal Amette a ordonné 6 nouveaux diacres, 30 sous-diacres, 46 minorés et 40 tonsurés.

A raison de la notoriété personnelle de MM. Gerlier et Maurice de Gaillard-Bancel disoee qu'ils ont reçu la tonsure.

Le retour de S. Em. le cardinal Sevin

La réception solennelle de S. Em. le cardinal Sevin, à son retour de Rome, aura lieu dans l'église primatiale de Lyon, le lundi 15 juin, à 2 h. 1/2.

La nouveau cardinal adressera du haut de la chaire une allocution à l'assistance et donnera ensuite la bénédiction solennelle. Les chants seront exécutés par la maîtrise.

La fête de saint Régis à La Louvesc

On s'apprête à célébrer magnifiquement la fête de saint Régis, à La Louvesc, le mardi 16 juin.

Mgr Belmont, évêque de Clermont, s'y rendra, accompagné de Mgr Bruneau, protonotaire apostolique, son vicaire général, et présidera toutes les cérémonies. Sa Grandeur prononcera le panégyrique du saint à la grand'messe, qui sera chantée à 10 heures.

Tout fait prévoir une grande affluence de pèlerins.

La cause du bienheureux Gabriel Maria

Mgr du Vauroux, évêque d'Agen, dans l'espoir que l'un des détenteurs d'un important écrit du bienheureux Gabriel Maria, qui manque encore, puisse venir le déférer à la Commission canonique, prolonga pour une nouvelle durée de trente jours le délai fixé par sa première ordonnance du 5 mai 1914.

*

Un pèlerinage aura lieu le 13 juin à la paroisse Saint-Antoine de Padoue des Hautes-Buttes, par Montharmé (Ardennes) ; la prédicateur en sera M. l'abbé Biret. Demander les renseignements utiles à M. la curé des Hautes-Buttes.

*

Jeudi, Mgr Augouard, entouré d'un nombreux clergé des diocèses de Séez, du Mans et de Chartres, a bénit, en l'église Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou, le grand orgue qu'il va faire transporter au Congo et installer dans sa cathédrale de Brazzaville. Après la bénédiction, MM. Sergent, de la Schola Cantorum, et Quid'-Bauf, organiste à Nogent-le-Rotrou, ont eu mettre en valeur les qualités de ce superbe instrument, dont M. l'abbé Biguet, dans une improvisation très littéraire, a fait l'éloge.

Réunions et Conférences

A. C. J. F.

Une fête de Jeunesse catholique aura lieu demain dimanche à Saint-Martin-le-Supérieur (Ardèche).

NOS AMIS DEFUNTS

JEUNE, MARIE, JOSEPH

(Indulg. 3 ans et 7 quarant., applic. aux âmes)

Mme la baronne de la Rochette, née Berthe de Girardin, à Paris.

M. l'abbé M. Lesconnec, 44 ans, premier vicaire de Saint-Sauveur de Brest, décédé à Lesneven (Finistère). — M. le chanoine Baudry, ancien curé de Joinville-sur-Marne (Haute-Marne). — M. le chanoine Ch. Lorain, aumônier du Lycée de Chaumont, 66 ans, officier de l'Instruction publique. — M. Adolphe Chrétiennot 90 ans, père de M. le curé de Donjeux (Haute-Marne). — M. Perrin, 50 ans, à Charmes (Vosges). — Mlle Antoinette Cécile Wehrle, 83 ans, à Saint-Ouan (Seine). — Mlle Marie Gautier, 76 ans, au Chefresne (Manche). — Sœur Marie de Saint-Jérôme, née Germaine Gaubert, de la communauté des religieuses de la Miséricorde du Saint-Cœur de Marie, 30 ans, à Blois et dans sa 9e année de profession religieuse. — Mme Neudon, 72 ans, à Beauvais (Oise). — M. Charles Dupuis, 60 ans, à Montreuil-sur-Brèche (Oise). — Mme Moreau, née Marie Laroche, 69 ans, à Levallois-Perret. — M. l'abbé Désiré-Ernest Girard, professeur à l'école Notre-Dame de Sainte-Croix, 62 ans. — M. Jean-Baptiste Daly, à Conflens-Sainte-Honorine.

Le Fr. Athénogènes-Marie, de l'Institut de Ploërmel, à Port-au-Prince (Haïti).

Informations du soir

La crise

Le président de la République a reçu au début de l'après-midi M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés.

On croit que l'intention de M. Poincaré est de proposer à M. Deschanel la mission de constituer le Cabinet.

A 3 h. 15, MM. Viviani et Malvy traversent les couloirs de la Chambre.

Interrogés sur les causes de la dislocation du ministère, ils confirment complètement ce que nous disons plus haut. A savoir qu'une formule sur la loi de trois ans n'a pu être trouvée par suite de l'intransigeance de MM. Pansot et Justin Godart.

Nous savons, d'autre part, que la formule proposée par M. Viviani avait été acceptée hier soir par MM. Pansot et Godart, mais dans la matinée ces messieurs ont reçu l'ordre du Comité de la rue de Valois de la refuser.

Ils se sont inclinés, d'où la rupture.

M. Malvy a bien essayé de trouver une formule transactionnelle, mais devant l'exigence de ses amis, il a dû bien vite y renoncer.

M. Louis Dubois, député progressiste de la Seine, nous dit : « Ce qui arrive n'est pas fait pour m'étonner. Pour qui connaît la situation intérieure de la France, et surtout le situation financière ; pour qui connaît la situation extérieure. Il faut à ce pays un gouvernement ferme et soucieux de ses responsabilités.

Seul un Cabinet parlant net et ne laissant en rien toucher à la loi de trois ans pourra prétendre trouver dans cette Chambre une majorité pour le soutenir.

A mon avis, M. Delcassé est maintenant l'homme de la situation.

M. Viviani, en se rendant au ministère de l'Intérieur, a été interrogé par un rédacteur du *Temps* :

— Avez-vous définitivement renoncé, Monsieur le ministre, ou comptez-vous poursuivre vos démarches ?

— Non, répond M. Viviani, je ne peux pas lutter contre des républicains qui me crachent au visage quand je leur parle de circonstances extérieures.

Et M. Viviani ajoute :

— Ce n'est pas en moment où, autour de nous, les armements augmentent, qu'on peut songer à amoindrir le puissance militaire de la France.

M. PALÉOLOGUE NOTRE AMBASSADEUR EN RUSSIE MENACE DE DEMISSIONNER

M. Paléologue, ambassadeur de France en Russie, est arrivé hier soir à Paris, venant de Saint-Pétersbourg.

Sa première démarche, en descendant du train, fut pour se rendre auprès de M. Viviani.

Mis immédiatement en présence du prochain président du Conseil, M. Paléologue lui déclara ceci :

— *Très exactement informé des dispositions d'esprit de la cour et des milieux gouvernementaux russes, je dois vous dire que ceux-ci suivent avec la plus grande attention les controverses soulevées en France à propos de la loi de trois ans. Si la moindre atteinte est portée à la loi militaire, je dois vous dire également que je me verrai forcé de vous remettre, étant lié ainsi, ma démission, ne pouvant pas, dans ces conditions, rejoindre le poste qui m'a été confié.*

AUDIENCES PONTIFICALES

Rome, 6 juin. — Le Pape a reçu le cardinal Sevin et l'évêque de Dijon.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

L'administration des Finances vient de publier le rendement des impôts pour le mois de mai 1914. Les recouvrements effectués se sont élevés à 308 935 000 fr., alors que pendant le mois correspondant de l'année 1913, ils s'étaient élevés à 299 590 400 fr.

Par rapport aux évaluations budgétaires pour le mois, il y a plus-value sur le timbre, 10 060 500 fr. ; l'impôt de 4 % sur les valeurs mobilières, 165 000 fr. ; les douanes, 8 millions 214 000 fr. ; les contributions indirectes 2 243 200 fr. ; les huiles minérales, 5 800 fr. ; le sel, 58 000 fr. ; le sucre, 2 326 000 fr. ; les contributions indirectes (monopoles), 1 million 443 400 fr. ; les postes, 1 068 400 fr. ; les télégraphes, 192 600 fr. ; les téléphones, 700 400 fr.

Les moins-values portant sur l'enregistrement, 5 427 800 fr. ; l'impôt sur les opérations de Bourse, 566 000 fr., et l'exploitation des journaux officiels, 31 000 fr.

Le total général des plus-values pour le mois de mai s'élève à 17 660 800 fr.

Le résultat des cinq premiers mois de l'année est de 60 540 700 fr.

Par rapport aux recouvrements effectués pendant le mois correspondant de l'année 1913, il y a plus-value de 9 345 200 fr. ; pour les cinq premiers mois de l'année 1913, il y a plus-value de 46 891 800 fr.

L'ANARCHIE ALBANAISE

Arrestation et fuite d'Italiens

Durazzo, 5 juin. — Le colonel Italien Marichio et le professeur italien Chinigo ont été arrêtés, à 7 h. 45, chez le directeur des postes italiennes, sous l'inculpation d'avoir été surpris échangeant des signaux lumineux avec les insurgés. Le consul italien a été avisé de ces arrestations à 8 h. 30 du soir. Le remplaçant du consul a protesté contre le retard mis à l'informer de l'arrestation de deux sujets italiens protégés par les capitulations. Il a protesté également contre la violation de domicile, et enfin a fait vérifier et mettre sous cachets les papiers saisis. Parmi ces papiers, le colonel Marichio a trouvé un ramet qui ne lui appartenait pas. La colonel Marichio et le professeur Chinigo ont été remis en liberté à minuit.

Vienne, 6 juin. — On mande de Durazzo à la *Correspondance Albanaise* :

Après la proclamation de l'état de siège dans la ville une panique s'est emparée des Italiens qui demeurent ici.

Tous les ressortissants italiens ont pris la fuite.

Durazzo, 6 juin. — On dit que le gouvernement a agréé les revendications des Epirotes.

LES EVENEMENTS DU MEXIQUE

Washington, 6 juin. — M. Bryan démentit le bruit selon lequel les médiateurs et M. Romo, représentant du Mexique, auraient protesté contre le débarquement à Tampico de munitions destinées aux insurgés.

Mexico, 4 juin. — Le Conseil municipal de Mexico prend des dispositions pour que les élections du président, du vice-président, des sénateurs et députés aient lieu le 3 juillet.

Le général Velasco est arrivé. Il prendra le portefeuille des Affaires étrangères.

LA CONFERENCE DES NOUVELLES-HEBRIDES

La Commission anglo-française, chargée d'examiner les modifications à apporter au régime du condominium établi aux Nouvelles-Hébrides par l'accord de 1906, est définitivement constituée.

La délégation française sera présidée par M. Pierson, inspecteur général des colonies, et membre de la Commission des Nouvelles-Hébrides de 1906. Il sera assisté de MM. Tessonneau et Cayla, du ministère des Colonies ; de M. Kammerer, du quai d'Orsay, et de M. Roger Cambon, secrétaire de l'ambassade de Londres.

Lord Emmot, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, présidera la délégation anglaise composée de MM. A. Mahaffy, résident général aux Nouvelles-Hébrides ; Vernon, ex-secrétaire particulier du gouverneur général d'Australie ; Tomlinson, conseiller légiste au Colonial-Office ; Craig, du Foreign-Office.

La première réunion de la Commission aura lieu probablement mercredi prochain à Londres, et on s'attend à ce que les travaux durent quelques semaines.

Saint-Etienne, 6 juin. — La température est redevenue rigoureuse ; la neige a tombé le matin au Bessat et dans toute la région du mont Pilat.

EST-CE UN ESPION ?

Nancy, 6 juin. — On a arrêté, sur le terrain militaire qui entoure le fort de Frouard, un jeune homme aux allures louches, qui prétend être Allemand et se nommer Emile Doerr, 27 ans, originaire de Breslau. Il déclare être venu en France pour s'engager dans la légion étrangère.

Cet individu était porteur d'un appareil photographique dont il n'a pu expliquer l'emploi. (D. P.)

FEUILLETON DU 7 JUIN 1914 — 6 —

La nouvelle croisade des enfants

— Le commencement du XIIIe siècle, annonce-t-il avec fracas, en brandissant le savant et pittoresque ouvrage de M. Luchaire, est marqué par des prodiges, des sortilèges, des sorcelleries.

Des sorcelleries ! Toute la classe hoit ses paroles. Toute la classe connaît des sorciers. La Maurienne est leur terre de prédilection. Il y a celui d'Aussois et celui de Villerodin, celui de Bramans et celui de Lanslevillard, sans compter ceux qu'on n'avoue pas et qui sont les plus dangereux, sans compter la Camisarde, dont l'aventura a fait du bruit autant que celle de Marie de Vilario qui, jadis — qui est-ce qui ne le sait pas ? — fut, en réparation de ses crimes, condamnée, un jour de dimanche, en chemise et la corde au cou, les pieds nus, une simple solive de toile sur la tête, et tenant dans ses mains une torche allumée du poids de deux livres, devant le grand portail de Saint-Léger, à Chambéry, pour déclarer, à genoux, que follement, témérairement, par dol et malice, elle avait communiqué avec le diable.

Des sorcelleries ! Annette et Philibert ont relevé la tête fièrement : l'oncle Thomas est un sorcier, ils ne vont pas le désavouer. Et la leçon d'histoire continue.

— Louis, le fils de Philippe-Auguste, roi de France, tombe malade pendant que son père est à la Croisade, et il est guéri par la procession des reliques. La tête de sainte Geneviève, qu'on croyait égarée, est retrouvée dans sa hotte. Une bouvière de Cudot, au pays de Sens, reste dix ans sans manger et, pendant les solennités religieuses, elle entre en extase. Eustachie, abbé de Saint-Germain-de-Flair, qui prêche en Angleterre la quatrième Croisade, fait jaillir des sources qui guérissent toutes les maladies. Foulques de Neuilly, enchaîné, se délivre tout seul ! Il transforme les femmes de mauvaise vie en mères de famille édifiantes, et les usuriers des villes en prodigues obstinés à distribuer tous leurs biens aux pauvres. « Ces miracles-là, ajoute le chroniqueur, ne sont pas les moins étonnants. »

Miracle ! M. le régent a lâché le mot. Il essaye de le ratisser. Il en charge, il en accable le maladroit chroniqueur. Mais sur la chasse le miracle est tombé comme les fleurs des arbres fruitiers quand souffle le vent du la Vanoise, comme les gouttes de pluie sur les blés verts qui se dépêchent de pousser. Et il continue de tomber. C'est maintenant l'histoire de la croisade des enfants que lit M. Mussillon, non pas avec ironie, mais avec commisération :

« Au mois de juin 1212, un jeune berger de Clayes, près de Vendôme, eut une vision, comme le charpentier du Puy. Dieu, sous la figure d'un pauvre pèlerin, lui demanda un morceau de pain et lui remit une lettre où il lui ordonnait d'aller délivrer le saint Sépulcre. Peu après, au moment où le berger chassait ses brebis d'un champ, il les vit s'agenouiller devant lui et demander grâce : c'était donc bien une mission divine qui venait de lui être donnée ! Il se mit à parcourir le pays, poussant le cri de la croisade : « Seigneur Dieu, relève la chrétienté ! Seigneur Dieu, rends-nous la vraie croix. » Comme il faisait partout des miracles... »

Philibert, à ces mots, renifle de plaisir et pince Annette qui n'écoute pas assez.

« Comme il faisait partout des miracles, d'autres bergers se joignirent à lui, et bientôt une foule d'enfants, âgés au plus de douze à treize ans, le prirent comme chef de croisade. La Chronique de Laon *prétend qu'il en eut plus de trente mille sous ses ordres...*

» Comment cette armée d'enfants put-elle se former et s'organiser, malgré la résistance des parents et du clergé ? A ceux qui leur demandaient où ils allaient, ils répondaient : « Vers Dieu ! » Et la foule leur était favorable. Elle croyait aux miracles d'Etienne... »

Parbleu, si elle y croyait ! Il n'y a qu'à voir le classe de M. l'instituteur Mussillon.

« Elle croyait aux miracles d'Etienne, convaincue que Dieu manifestait sa volonté dans ces âmes innocentes et que leur pureté devait racheter les péchés du monde. Partout où ils passaient, les habitants des villes et des bourgs leur donnaient des provisions et de l'argent. On se pressait pour voir le chef des bergers, l'envoyé de Dieu ; on se disputait, comme relique, un de ses cheveux, un morceau de ses vêtements. L'autorité finit cependant par s'émouvoir. Philippe-Auguste, après avoir demandé, sur ce prodige, l'avis du prélat et des maîtres de l'Université de Paris, ordonna aux enfants de réintégrer la maison paternelle. Une partie d'entre eux obéirent ; le plus grand nombre résista.

» Innocent III se contenta de dire, paraît-il : Ces enfants nous font honte ! pendant que nous nous endormons, ils s'achèminent gaiement à la délivrance du saint Tombeau... »

Un murmure flatteur accompagne cette appréciation du Pape sur le berger Etienne et ses compagnons. Ce n'est point là le résultat que M. l'instituteur escomptait.

— Ces enfants étaient fous, déclare-t-il impétueusement, fous à lier, entendez-vous ? Et vous apprendrez sans retard comment ils furent punis de leur coupable folie. Notre troupe arrive à Marseille avec le fameux Etienne. A cause de la sécheresse de cette année-là, ne s'imaginait-elle pas traverser la mer à pied sec pour se rendre en Palestine ? Deux armateurs marseillais, deux misérables coquins, abusant de la confiance et de la sottise de ces malheureux enfants, les transportèrent dans sept vaisseaux dont quelques-uns se perdirent sur les côtes de la Sardaigne. Et les petits pèlerins qui débarquèrent à Alexandrie, savez-vous quel fut leur sort ? Non, vous ne le savez pas puisque personne ne vous l'a dit. Eh bien, moi, je vais vous l'apprendre : ils furent vendus comme esclaves sur les marchés de la ville. Ainsi finit cette croisade absurde qu'on a appelée la croisade des enfants.

Et M. l'instituteur secoue la tête de haut en bas, comme s'il venait de remporter un triomphe personnel sur la bêtise humaine qu'il est spécialement chargé de combattre. Il a raison au nom de la science, et il a raison au nom de la pitié. Volontiers, il s'attendrirait et verser